

— C'est délicieux ! s'écria madame de Marans : on n'est pas plus galant ! Capitaine, de grâce, faites jouer un quadrille. Mon petit cousin, dites à mes gens que je leur permets de danser et faites prévenir tous ceux de la ferme.

Lormoy se hâta de transmettre les ordres de la bonne dame : ce fut une joie générale ; le gros capitaine ouvrit le bal avec mademoiselle Hildegarde ; les deux Saint-Cyriens invitèrent les femmes de chambre, le cuisinier prit la fermière, et jusqu'au marmiton et à la dindonnière, tout le monde entra en danse. Dunois et madame de Marans au balcon présidaient le bal champêtre, et tout allait à ravir.

Après le quadrille, et tandis que de plantureux rafraîchissements étaient distribués aux carabiniers, Saint-Hubert dit à Lormoy :

Veux-tu parier que mademoiselle Hildegarde épousera ce gros capitaine !

— Je parie cinq louis qu'elle épousera le bossu.

— Je tiens le pari, et je le gagnerai, dit Saint-Hubert.

— Tu perdras, mon cher, mais ne nous laissons pas prendre aux délices de Capoue. Il est l'heure de rentrer à Saint-Cyr.

Ils prirent congé des dames, burent le coup de l'étrier, et, montant dans le break que madame de Marans avait fait atteler pour eux, ils s'éloignèrent gaiement, tandis que la musique des carabiniers exécutait un galop à faire danser des montagnes.

ÉPILOGUE

Un an après, Alfred de Lormoy écrivait à son ami, alors en garnison à Bordeaux :

“ Saint-Cyr, 17 juillet 1839.

“ Mon cher Saint-Hubert,

“ La lettre de faire-part ci-jointe t'apprendra quel jour, sans être le *plus vaillant*, et sans choisir la *plus belle*, M. Dunois est devenu l'époux de mademoiselle Hildegarde, à preuve que notre général, pour faire plaisir à madame de Marans, m'a donné un congé qui m'a permis d'être témoin de la mariée. Tout s'est passé en petit comité, et fort gaiement. Le petit bossu est devenu le secrétaire intime de madame de Marans, et aura, ainsi que madame Hildegarde, une place dans son testament. Il est heu-